



ASSOCIATION "ESCAPADE"

Siège social : 6 rue du Patronage
67610 – LA WANTZENAU

Projet des résolutions :

Reçu le projet de résolution le :

Participent au vote :

Nom et Prénom :	Signature
Nom et Prénom :	Signature :
Nom et Prénom :	Signature :
Nom et Prénom :	Signature :

L'an deux mil vingt-deux, **le 14 février,**

les membres de l'association, ont pris connaissance du projet des résolutions de l'assemblée ordinaire établi par le Président **qui se tiendra virtuellement le 25 février 2022.**

L'ordre du jour de l'AG concernent les exercices clos le 30/09/2020 et le 30/09/2021

1. Rapport moral ;
2. Rapport d'activité et financier 2020 et 2021 ;
3. Rapport des réviseurs aux comptes ;
4. Approbation des rapports et des comptes des exercices clos les 30 Septembre 2020 et 30 septembre 2021.
5. quitus aux membres du bureau et au comité de direction ;
6. Renouvellement des membres du bureau et appel à candidatures : Les personnes désirants intégrer le comité et les membres en fin de mandat qui se représentent, ont adressé une demande au président du club réceptionné au plus tard **le 13 février 2022.**
7. Renouvellement des réviseurs aux comptes ;
8. Entérinement des renoncations à remboursement des frais et des dons ;
9. Perspectives 2022 ;

Pour toute question concernant les comptes contactez pour :

- la section randonnée, Michèle Vérinaud-Wolff, par mail michelewlff@gmail.com ou au 06.07.36.61.74.

-

Pour toute question concernant les comptes **et le PV de l'assemblée** contactez pour :

- la section escalade, Daniel Freyermuth qui remplace exceptionnellement Véronique Perrotez par mail frey.chassagne@orange.fr ou au 06.80.65.33.18

1/Rapport moral sur les 2 exercices écoulés :

Deux années de passé très particulières à bien des égards, on s'en souviendra tous.

Nous l'avons vécu un peu chacun dans notre coin, loin du monde associatif, loin des rencontres entre amis, des fous rires et des échanges.

Les restrictions gouvernementales liées au Covid 19 ont très changeantes sur ces 2 années. Elles ont eu une incidence significative sur le fonctionnement de notre club et notre comité.

Sur nos 16 randonnées dominicales et 12 sorties du jeudi prévues en 2019/2020 plus le séjour de juillet (annulé pour cause de Covid avec tout de même 48 inscriptions), nous n'avons réalisé que 10 sorties au total (jeudi et dimanche confondu), maigre programme.

L'espoir revenait doucement en septembre 2020 mais pas pour longtemps, le virus se propageait à nouveau entraînant de nouvelles contraintes sanitaires.

Pour 2020/2021 nous avons programmé 17 sorties dominicales et 12 sorties du jeudi et nous n'avons pu organiser que 9 sorties le jeudi et 6 le dimanche avec une moyenne de 9 participants le jeudi et 18 le dimanche.

Pour le peu de sortie qui ont pu être maintenu, je remercie nos animateurs pour leur dévouement et les heures passées à les organiser et à les encadrer.

Le bureau s'est réuni 3 fois durant l'année 2020 et 2021.

Un grand merci à notre équipe d'œuvrer pour le bien de l'association.

Merci à vous tous cher(e)s membres pour votre participation à ces quelques sorties, et cela toujours dans la bonne humeur malgré les circonstances.

Rendez-vous pour une nouvelle saison à condition bien sûr, que l'on retrouve notre entière liberté.

Merci à vous tous.

2 /Rapports d'activités et financiers pour les 2 sections en 2020 et 2021.

En raison des causes citées ci-dessus, à partir de mars 2020 et jusqu'à maintenant, il y a eu peu de mouvements comptables sur cette période.

Les membres des 2 sections avaient en septembre 2019 intégrés le club et acquitté leurs adhésions et leurs licences mais quasiment sans contrepartie. Cela s'est traduit dans les 2 sections par un résultats bénéficiaire (hors résultat de la section fonctionnement commun), à 54,80 € pour la section randonnée et 3279,03€ pour la section escalade.

Pour la saison qui a suivi, l'optimisme était de nouveau de rigueur en septembre 2020 mais on a vite déchanté. Néanmoins, un certain nombre de membre ont souscrit une nouvelle licence pour 2020/2021 et encore une fois, il n'a pas été possible pour les mêmes raisons de reprendre les activités comme par le passé.

Les membres ayant été floué sur la saison 2020, en payant pour rien leurs adhésions au club et la licence, le comité a décidé de restituer ou de non encaisser les adhésions pour cette saison 2020/2021. Le coût des licences souscrites auprès des différentes fédérations, est resté à la charge du club, auxquelles se sont rajouter les frais fixes de fonctionnement. Les résultats (hors résultat de la section fonctionnement commun) sont ainsi déficitaires de 1178.30€ pour la section randonnée et 3654,50€ pour la section escalade.

Le résultat net déficitaire cumulé des 2 exercices toutes sections confondues reste soutenable, il s'élève à 472.04€, la section fonctionnement grâce aux subventions, ayant atténué le déficit.

Pour plus de détails, veuillez prendre connaissance des documents ci-joint.

EXERCICE CLOS AU 30/09/2020

Les recettes s'élèvent à EUR : 26 452,13

- - dont section escalade : 14 362,95
- - dont section randonnée : 5 269,40
- - dont section fonctionnement : 6 819,78

Les dépenses s'élèvent à EUR : 22 588,59

- - dont section escalade : 11 083,92
- - dont section randonnée : 5 214,60
- - dont section fonctionnement : 6 290,07

RESULTAT NET DE L'EXERCICE - Bénéfice : 3 863,54

EXERCICE CLOS AU 30/09/2021

Les recettes s'élèvent à EUR : 2 238,82

- - dont section escalade : aucune
- - dont section randonnée : 243,20
- - dont section fonctionnement : 1 995,62

Les dépenses s'élèvent à EUR : 6 574,44

- - dont section escalade : 3 634,50
- - dont section randonnée : 1 421,50
- - dont section fonctionnement : 1 518,44

RESULTAT NET DE L'EXERCICE - **déficit : 4 335,62**

RESULTATS CUMMULES DES 2 EXERCICES – **déficit : 472,08**

DISPONIBILITES AU 30/09/2021 TOUTES SECTIONS CONFONDUES : 38 961,47

3/ RAPPORT DES REVISEURS DE COMPTE

Les réviseurs aux comptes ont procédé à l'examen des comptes. Ces comptes n'appellent pas de commentaires particuliers. Vous trouverez le rapport en annexe.

Le président soumet à vos votes les résolutions suivantes : (merci de tous y participer afin d'atteindre le quorum nécessaire à la tenue de cette assemblée).

4/ APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS

Le Président met au vote les résolutions suivantes :

Première résolution

L'ensemble des membres présents, après avoir constaté qu'au cours de l'exercice clos **le 30 septembre 2020**.

- Le total des recettes s'élève à 26 452,13 €
- Le total des dépenses s'élève à 22 588,59 €

Approuve les comptes de l'exercice qui se soldent par un bénéfice de 3 863,54 €.

Vote (indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)

Mme	Pour		Contre		S'abstient	
Mr	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	

Deuxième résolution

L'ensemble des votants, après avoir pris connaissance du rapport sur les années écoulées, les rapports financiers et le rapport des réviseurs aux comptes approuve :

- Lesdits rapports,
- Les comptes arrêtés au **30 septembre 2020**, tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, il est donné quitus entier et sans réserve aux membres du bureau, pour l'exécution de leur mandat, pour ledit exercice.

Vote (indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)

Mme	Pour		Contre		S'abstient	
Mr	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	

Troisième résolution

L'ensemble des membres présents, après avoir constaté qu'au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2021**

- Le total des recettes s'élève à 2 238,82 €
- Le total des dépenses s'élève à 6 574,40 €

Approuve les comptes de l'exercice qui se soldent par un déficit de 4 335,62 €.

Vote (indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)

Mme	Pour		Contre		S'abstient	
Mr	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	

Quatrième résolution

L'ensemble des votants, après avoir pris connaissance du rapport sur les années écoulées, les rapports financiers et le rapport des réviseurs aux comptes approuve :

- Lesdits rapports,
- Les comptes arrêtés au **30 septembre 2021**, tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, il est donné quitus entier et sans réserve aux membres du bureau, pour l'exécution de leur mandat, pour ledit exercice.

Vote (indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)

Mme	Pour		Contre		S'abstient	
Mr	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	

Cinquième résolution

5/ RENOUELEMENT DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

Le mandat de l'ensemble des membres **du comité** arrive à son terme **lors de l'approbation des comptes statuant sur** l'exercice clos le 30/09/2021.

Les membres ci-dessous ont fait acte de candidature :

Monique Gruber
Michèle Vérinaud
Thierry Oliger
Jérôme Benavente
Annie Dion
Loïc Dirringer
Dominique Charras
Sabine Weiss
Michèle Klein.

Les membres postulants se réuniront en comité pour redéfinir les fonctions de chacun.

Précisions : Monique Gruber et Michèle Vérinaud ont déjà fait part de leur volonté de conserver leur fonction antérieure au sein du bureau. Si les postes de président et de vice-président du comité restent vacants, en attendant que des membres postulent à ces postes, Monique Gruber et Michèle Vérinaud assureront le fonctionnement administratif du club.

Faire ci-dessous le choix de votre vote *(un seul vote possible)*

1er choix

Election de la **totalité** des membres postulants :

Vote *(indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)*

Mme	Pour		Contre		S'abstient	
Mr	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	

2ème choix

Election **partielle** des membres postulants :

Je ne retiens pas **de** la liste *(mettre les noms)* :/.....
.....

Vote *(indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)*

Mme	Pour		Contre		S'abstient	
Mr	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	
	Pour		Contre		S'abstient	

Sixième résolution

6/ RENOUELEMENT REVISEURS AUX COMPTES

Nos statuts prévoient la nomination des réviseurs aux comptes pour 2 années consécutives. Daniel FREYERMUTH et Marinette CHASSAGNE ont fait savoir qu'ils effectueraient encore cette mission pour les exercices clos en 2022 et 2023.

Vote (indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)

Mme	Pour	Contre	S'abstient	
Mr	Pour	Contre	S'abstient	
	Pour	Contre	S'abstient	
	Pour	Contre	S'abstient	

Septième résolution

Suite à l'adoption des résolutions précédentes, l'ensemble des votants confère tous pouvoirs au président à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt.

Vote (indiquer vos nom et prénom et cocher la case de votre choix)

Mme	Pour	Contre	S'abstient	
Mr	Pour	Contre	S'abstient	
	Pour	Contre	S'abstient	
	Pour	Contre	S'abstient	

De tout ce que dessus, il va être dressé un procès-verbal qui sera signé, par le Président. Le vote étant fait par écrit, les scrutateurs ne sont pas nécessaires.

7/PROGRAMME DE L'ANNEE 2021/2022

(Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)

Le programme est visible sur le site du Club Escapade : www.club-escapade.asso.fr

Un grand merci aux chef(fes) de course qui se sont manifesté(es) pour cette nouvelle saison qui nous espérons pourra se dérouler normalement.

- 14 randonnées dominicales
- 13 sorties en semaine (jeudi)
- 2 week-end
- 1 séjour Juillet 2022 en cours d'élaboration, un grand merci à Jean-Jacques et Marie-Thérèse qui se sont attelés à cette tâche.

La priorité en ce début d'année 2022 est de trouver un nouveau président pour notre club.

Un grand merci à Richard qui a œuvré en tant que président du Club Escapade durant 7 années. Sa tâche n'était pas facile surtout en cette période inédite de pandémie qui, nous espérons fera bientôt partie du passé.

Merci à Richard, tu vas rester membre du club et surtout chef de course.

8/ ENTERINEMENT DES RENONCIATIONS A REMBOURSEMENT DES FRAIS

Les renonciations à remboursement des frais de reconnaissance de l'année 2019 par les membres ont entraîné la remise de reçus fiscaux pour un montant de 4 790,00 €. Cette somme a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2020.

Les renonciations à remboursement des frais de reconnaissance de l'année 2020 par les membres ont entraîné la remise de reçus fiscaux pour un montant de 497,00 €. Cette somme a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2021.

Le résultat du vote entraînera l'établissement du procès-verbal de l'assemblée générale, dont un exemplaire vous sera envoyé avec la feuille de participation.

Encore une fois, soyez nombreux à voter pour atteindre le quorum.